Commune de

La Vie Communale

GOUVY

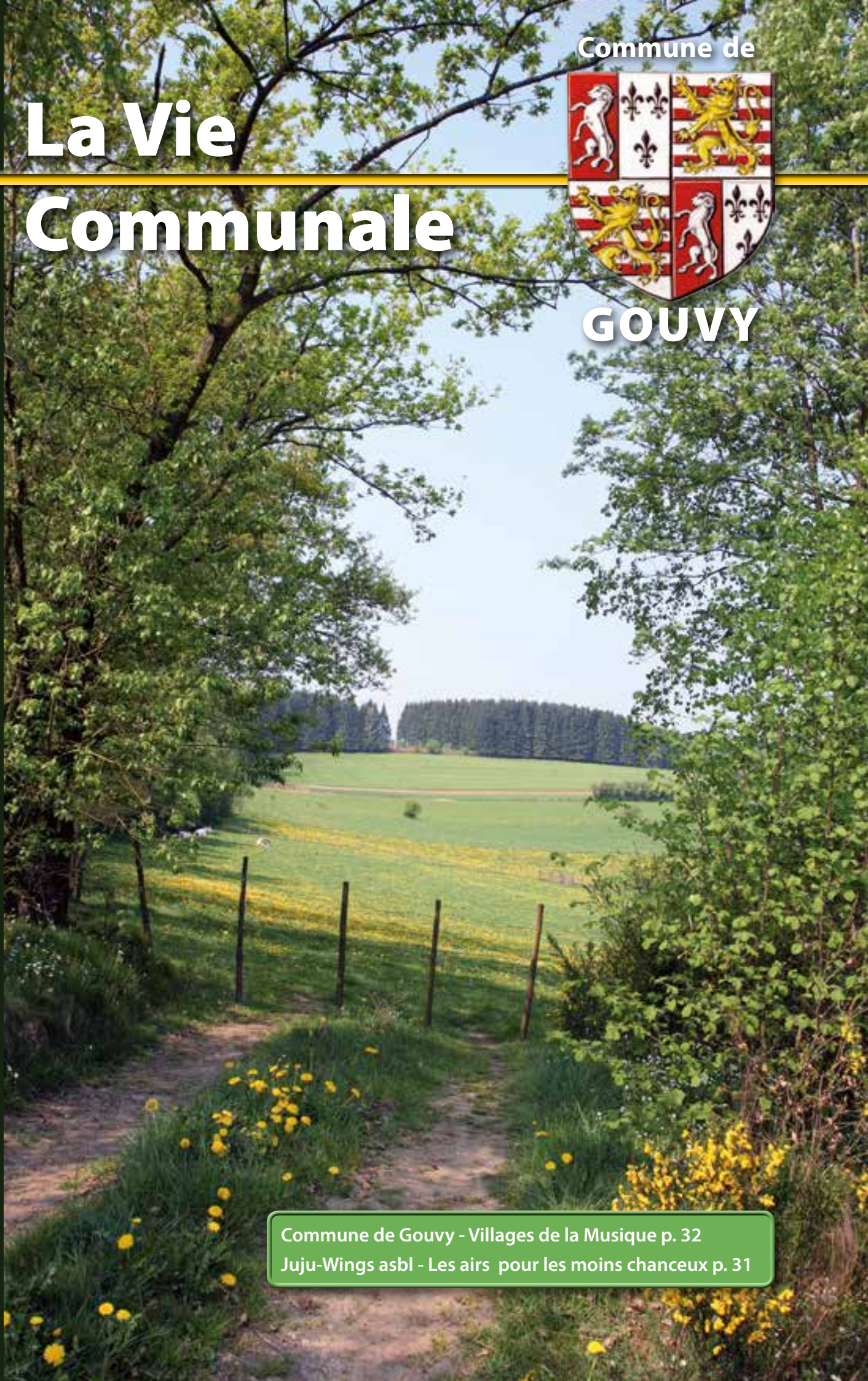

Commune de Gouvy - Villages de la Musique p. 32
Juju-Wings asbl - Les airs pour les moins chanceux p. 31

Commune de Gouvy – N° 22 – Avril 2014

SOMMAIRES

Le mot du bourgmestre ---------- 3
L'administration vous informe ---------- 4
Population – État civil ---------- 6
Conseil communal ---------- 7
Où en sont les projets « sportifs » ? ---------- 12
Sport ---------- 13
Travaux ---------- 14
Enquête publique ---------- 14
Enfance – Jeunesse – Enseignement ---------- 15
Culture - service culturel « Horizon » ---------- 18
Les actus du tourisme ---------- 19
Conseil consultatif communal des ainés ---------- 20
Ainés ---------- 20
Nature - Environnement ---------- 22
Jumelage Gouvy - Suze-La-Rouse ---------- 25
Social ---------- 26
Santé ---------- 29
Associations ---------- 30
Mobilité ---------- 31
Du nouveau au service jeunesse ! ---------- 32
Commune de Gouvy - Villages de la musique ---------- 32

Agenda détachable du S.I. Gouvy au centre

© Photo couverture :
I.D. Gouvy asbl - Serge Neybusch

RAPPEL :

Depuis plus d'un an, la permanence du Collège Communal, sans rendez-vous, est à votre disposition tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Si vous souhaitez rencontrer le Bourgmestre ou un échevin à un autre moment, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec eux : tous les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur le site www.gouvy.be.

Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées en téléphonant à l'Administration Communale : 080/29 29 29.

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur responsable : Claude Leruse, Bourgmestre, Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale : Valérie GROLET – valerie.grolet@gouvy.be - 080/29.20.21

Administration Communale :

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39

Directrice générale : Delphine Nève - delphine.neve@gouvy.be

Horaire : du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (Travail à bureau fermé le jeudi après-midi).
Le service population est ouvert jusque 17 h le mardi et de 9 à 12 h le samedi hors congés scolaires.

À l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de La Vie Communale sortira fin juin 2014. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be

LE MOT DU BOURGMESTRE

1870 / 14-18 / 40-45… etc.

Celui qui ne connait pas l'histoire est condamné à la revivre. (Karl Marx)

Chers concitoyens,

Dans les jours qui viennent, à quelques pas d'ici et dans les mois qui viennent, dans toute l'Europe, des citoyens, au mépris des leçons d'un siècle et demi d'Histoire, vont prendre le risque de confier leur commune, leur ville, leur région et parfois leur pays entier à des partis d'extrême droite.

Je suis particulièrement fier, exerçant au sein de notre commune les fonctions d'Échevin chargé des Commémorations, de vous annoncer que notre Collège Communal a mis sur pied un ambitieux programme de restauration de trois monuments. Ce programme, dont certains éléments ont déjà été approuvés par le Conseil, aura d'importantes composantes pédagogiques. Il permettra, c'est notre ambition, de faire réfléchir tout un chacun aux valeurs de la Démocratie et aux dangers de certains votes, justifiables parfois par la colère, mais jamais acceptables. En effet, ces choix, lorsqu'ils ont donné le pouvoir à certains « fâcheux », ont TOUJOURS déclenché d'épouvantables catastrophes. Il faudrait que chacun à travers l'Europe et le Monde, s'en souvienne.

Plutôt que d'organiser l'une ou l'autre brève cérémonie de commémoration des deux « dernières » guerres, notre Collège Communal a choisi une approche résolument différente.

Au cours des trois années à venir, car notre projet prend place dans la durée, notre action va cibler trois monuments importants :

- Le monument du Caporal Esser (à la sortie du village de Montleban), où s'arrête chaque année la Marche européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA) et où se recueille le 10 mai la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il sera remis en valeur et protégé, afin qu'il ne soit plus masqué par des grumes, comme ce fut le cas l'an dernier lorsque j'y ai accueilli les représentants des Anciens Combattants.

- Le monument des 4 frères Léonard (le long de l'ancienne route menant à Bellain, à quelques mètres de la frontière luxembourgeoise, à l'orée d'un petit bois de sapins, ce monument a été dressé à l'endroit même où l'on retrouva les corps des frères Léonard, quatre jeunes résistants exécutés, sur ordre du dirigeant fasciste Léon Degrelle, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale). Après de nombreux essais infructueux effectués il y a plusieurs années, la famille propriétaire du lieu a accepté de vendre à notre commune le morceau de terrain nécessaire pour rendre hommage à ces héros. Ce monument pourra enfin être mis en valeur et un petit espace de parking et de repos sera aménagé à proximité.

- Le monument Interallié (situé devant l'église à Gouvy, il reprend plusieurs noms russes, anglais, italiens et français mentionnés sous les armes de leurs pays respectifs. Il s'agit en fait de prisonniers de guerre alliés que les occupants allemands employaient à la construction de la ligne de chemin de fer « Gouvy – Saint-Vith », durant la Première Guerre Mondiale.)

L'an dernier, nous avons lancé un appel aux écoles secondaires de la région afin d'en trouver une dont le professeur d'histoire serait intéressé par notre projet. C'est l'Athénée Royal de Vielsalm qui a répondu à notre demande, et c'est donc avec certains de ses élèves et leur professeur d'histoire qu'un ambitieux travail historique et pédagogique sera mené pour reconstituer l'histoire de ces hommes. Venus de Russie, d'Italie, de France… pour souvent mourir dans notre région, ils ont dû travailler dans des conditions épouvantables pour creu-

ser une de ces lignes de chemin de fer qui rendit la Belgique prospère au début du vingtième siècle.

Ces jeunes pourront ainsi découvrir par eux-mêmes, avec l'aide et la complicité de plusieurs historiens locaux, comment certains durent se battre et parfois donner leur vie pour restaurer cette démocratie que d'autres bafouent aujourd'hui, faute d'information, de connaissance ou d'un minimum d'intelligence… Nous sommes certains qu'ils seront ainsi mieux à même de faire partager à d'autres jeunes les connaissances ainsi acquises.

Ils pourront en toute liberté choisir comment communiquer leurs découvertes, mais soyez assurés que vous pourrez au moins prendre connaissance de l'évolution de ces projets dans La Vie Communale et sur le site Internet de notre commune.

Ces trois projets ont déjà été jugés suffisamment dignes d'intérêt que pour bénéficier de subventions ministérielles qui seront les bienvenues.

Parallèlement à ces opérations menées directement par la Commune, **le Syndicat d'Initiative des Deux Ourthes** ASBL va développer lui aussi un projet ambitieux : un « **Circuit de la mémoire** » qui permettra, tant aux habitants de notre commune qu'aux touristes, de parcourir en voiture ou à moto tous les lieux de notre commune en rapport avec les deux guerres mondiales. Ce circuit, long d'environ 60 km, fera pratiquement le tour de toute la commune. Ce projet comprendra lui aussi une importante composante pédagogique, afin que le souvenir de ces monstruosités puisse, aujourd'hui encore et demain, être utile. Des panneaux didactiques seront installés à de nombreux endroits, par lesquels passent également les promenades pédestres balisées du Syndicat d'Initiative, et un fascicule bilingue largement documenté sera bien évidemment édité.

« Dans la plupart des pays, les citoyens possèdent la liberté de parole. Mais dans une démocratie, ils possèdent encore la liberté après avoir parlé. »

D'André Guillois [+], journaliste au Canard Enchainé

« La démocratie est le pire des régimes, à l'exception de tous les autres. »

De Michel Audiard [+] Dialoguiste et réalisateur français

Claude Leruse
Bourgmestre
Échevin chargé des commémorations.

L'ADMINISTRATION VOUS INFORME

LA COMMUNE DE GOUVY RECHERCHE DES ÉTUDIANTS

durant les mois de juillet et aout 2014 pour leur confier les travaux ci-après :

- **Accueil des touristes au Syndicat d'Initiative :**
  - Avoir au moins terminé une première année de l'enseignement supérieur ;
  - Parler et écrire aisément le néerlandais, connaitre une autre langue est un atout ;
  - Bien connaitre la région ;
  - Avoir des connaissances en bureautique ;
  - Avoir une expérience dans un office du tourisme ou un syndicat d'initiative est un atout.
- **Élagage (travail en équipe de deux étudiants :)**
  - Condition : être capable de réaliser un périmètre déterminé pendant la période d'essai de 3 jours.
- **Garage communal :**
  - Condition : faire preuve de polyvalence et réaliser tous travaux demandés dans le secteur du bâtiment et des espaces verts.
- **Accueil des camps de jeunes :**
  - Conditions : être en possession du permis B, connaissance des outils informatiques de base (suite Office), la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais est un atout.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes, veuillez envoyer votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et l'attestation à générer via le site student@work – 50 days) **pour le 30 avril 2014 au plus tard**, à l'attention du

Collège communal,
Bovigny 59
à 6671 Gouvy
ou par e-mail : collegecommunal@gouvy.be

UNE CENTENAIRE À BEHO

La Commune de Gouvy fête Julienne Schrauben, première centenaire en 2014

Née à Beho le 14 février 1914, Julienne arrive parmi nous au début de la Première Guerre mondiale 14-18. Une petite anecdote : en 1917, Julienne a 3 ans et nous sommes au moment de Noël. Les Prussiens occupent la maison voisine de la famille Schrauben. Très portés pour l'ambiance de Noël, nos Prussiens ont décoré un sapin de Noël comme personne ne le faisait à cette époque dans nos maisons et ont invité Julienne et sa voisine à venir admirer ce sapin si bien garni ! Admiratives, nos deux fillettes ne répondent pas aux appels de leur Maman ! Julienne se souvient d'abord du sapin, mais également de la gronderie de sa mère, inquiète, ne la trouvant pas !

Julienne a passé toute sa vie à Beho aux côtés de ses parents et ensuite de son frère qui a continué l'activité de ses parents dans la ferme familiale.

En 1996, Odile, sa « petite » sœur, vient la rejoindre pour l'aider au chevet de son frère malade. Depuis, nos deux sœurs ne se sont plus quittées.

Quel plaisir de voir la complicité entre nos deux dames et surtout quel plaisir de voir notre centenaire alerte, pleine d'humour et de répartie ! C'est un honneur pour nous, membres du Collège de la Commune de Gouvy d'être présents pour fêter cet évènement.

Comme nous l'avons dit ce vendredi à Julienne, les anniversaires sont remplis de souvenirs d'hier, des plaisirs d'aujourd'hui et des rêves de demain. Prochain rendez-vous : le 14 février 2015. Merci Julienne !

PERMANENCE DES AGENTS DU CONTRÔLE DES CONTRIBUTIONS LE JEUDI 12 JUIN 2014

De 9 heures à 12 heures à la salle du conseil, ils vous aideront à compléter votre déclaration fiscale relative à l'exercice d'imposition 2014, revenus de l'année 2013.

N'oubliez pas de prendre l'ensemble des documents dont vous avez besoin afin de remplir votre déclaration (emprunt hypothécaire – fiches récapitulatives des revenus du ménage…)

PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

Votre avis nous intéresse !

Petit sondage...

En partenariat avec la Zone de Police, le PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention) souhaite recenser le ressenti de la population de la zone Famenne-Ardennes par rapport à son sentiment de sécurité.

Nous sommes intéressés de savoir comment vous vous sentez dans votre commune. Y a-t-il des phénomènes qui vous font peur ou polluent votre quotidien ?

Le service propose à cette fin un sondage parfaitement anonyme, il comporte 4 questions très simples en plus de quelques données circonstancielles (âge, sexe, commune). Le tout peut être complété en quelques minutes.

Les données ne seront utilisées que pour le cadre de ce sondage. Les résultats seront communiqués aux communes en plus d'être publiés sur le site PSSP http://pssp.marche.be.

Votre avis permettra de déterminer nos actions futures.

L'avis du citoyen sera donc au centre de nos décisions en matière de politique de prévention.

Rendez-vous sur www.pssp.marche.be !

POPULATION – ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

THONON Lukas, né à Libramont, le 05/12/2013 ; fils de Gilles et de DEWULF Florence de Limerlé ;

NOLL Romain, né à Saint-Vith, le 11/12/2013 ; fils de Pascal et de NELLES Anabel de Wathermal ;

WENGLER Hector, né à Saint-Vith, le 16/12/2013 ; fils de Cédric et de LERUSE Anouk de Wathermal ;

CONTOIS Zackary, né à Namur, le 20/12/2013 ; fils de Michaël et de LEDOUX Chrystelle de Bovigny ;

MARGRAFF Elise, née à Saint-Vith, le 24/12/2013 ; fille de Christophe et de DUJARDIN Valérie de Ourthe ;

MARTIN Kelly, née à Saint-Vith, le 07/01/2014 ; fille de Kelly de Gouy ;

BOUDJOUDJ Sanah, née à Saint-Vith, le 15/01/2014 ; fille de Jamel et de RIES Kathleen de Ourthe ;

DE SMET Lukas, né à Saint-Vith, le 28/01/2014 ; fils de Alexandre et de KOSYNSKY Vanessa de Limerlé ;

JACQUET Lucas, né à Liège, le 03/02/2014 ; fils de Michaël et de DUBRU Laetitia de Sterpigny ;

JACQUES Antoine, né à Saint-Vith, le 08/02/2014 ; fils de Guillaume et de MASSEN Caroline de Courtil.

DÉCÈS

PIRSON Francis, époux de PIRSON Christiane, décédé le 09/12/2013, à l'âge de 74 ans.

YERNAUX Ghislaine, veuve de BURTOMBOY Fernand, décédée le 09/12/2013, à l'âge de 90 ans

LEYENS Roger, époux de ANDRé Maria, décédé le 07/01/2014, à l'âge de 74 ans

GUILLAUME Rolande, épouse de DIDIER Pol, décédée le 08/01/2014, à l'âge de 69 ans

NISEN Jean, célibataire, décédé le 06/01/2014, à l'âge de 51 ans

GENNEN Rosa, épouse de LALOUX Roger, décédée le 19/01/2014, à l'âge de 80 ans

DAXHELET Josette, veuve de GARREYN Henri, décédée le 19/01/2014, à l'âge de 80 ans

JOSEPH Charles, époux de THIRY Monique, décédé le 19/01/2014, à l'âge de 79 ans

SCHAUS Jean-Michel, célibataire, décédé le 24/01/2014, à l'âge de 51 ans

BRABANDER Janine, veuve de DEMAZY Camille, décédée le 26/01/2014, à l'âge de 85 ans

CORNELIS Josiane, veuve de CUVELIER Raymond, décédée le 18/02/2014, à l'âge de 78 ans

SCHMITZ René, époux de YUNCK Gaby, décédé le 21/02/2014, à l'âge de 76 ans

MARIAGES

HENS Georges et SCHROEDER Christiane, BEHO 41 ; le 17.07.2013.

THONE David et SCHNEIDERS Stéphanie, Wathermal 1/X ; le 22.02.2014.

Noces de diamant de Catherine et René André-Hay

Il est des moments dans la vie où l'on doit s'arrêter, savourer et rendre hommage aux réalisations de soixante années de vie commune. Catherine et René, tous deux originaires de Rettigny, ont réalisé leur vie professionnelle à Ans. Trois garçons sont venus se joindre à eux pour leur plus grand bonheur. Mais l'appel de nos Ardennes a été le plus fort et nos deux tourtereaux, dès l'âge de la pension, sont de retour à Rettigny !

Toutes nos félicitations pour vos soixante ans de mariage et surtout, soyez là le plus longtemps possible au milieu de votre belle famille !

CONSEIL COMMUNAL

AVERTISSEMENT :

La meilleure façon d'être bien informés, et en direct, de la vie de notre commune, est d'assister aux réunions du Conseil Communal. Vous êtes les bienvenus. Pour connaitre la date des prochaines réunions du Conseil et savoir de quoi l'on débattra, il suffit de consulter le site www.gouvy.be, à la rubrique « Administration » ou d'envoyer un courrier ou un mail à Madame Myriam Hay (myriam.hay@gouvy.be) en lui demandant de vous faire parvenir l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil : n'hésitez pas, c'est gratuit !

Faute de place, vous ne trouverez ici que l'essentiel des points dont le Conseil a débattu. Si vous souhaitez consulter le procès-verbal dans son intégralité, il est à votre disposition sur www.gouvy.be. Vous pouvez aussi le consulter dans les bureaux de l'Administration. Attention : les procès-verbaux de réunions du Conseil ne peuvent être publiés que lorsqu'ils ont été approuvés, donc généralement après la séance suivante.

Le Bourgmestre, Claude Leruse.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2013

Présentation du projet de schéma de structure communal par les représentants du bureau Agora.

Adoption PROVISOIRE du projet de schéma de structure communal

Par 14 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, DÉCIDE :

Adopte provisoirement le projet de schéma de structure communal (S.S.C), version d'octobre 2013.

Charge le Collège communal de le soumettre à enquête publique et à l'avis du Fonctionnaire délégué.

Fabrique d'église de Steinbach – Modification budgétaire – exercice 2 013. AVIS.

Par 2 voix POUR, 13 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, DÉCIDE :

D'émettre un avis DÉFAVORABLE sur la modification budgétaire — exercice 2013, de la Fabrique d'Église de STEINBACH.

Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2014. APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE

Il est établi, pour l'exercice 2014, une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques à charge des habitants du Royaume qui sont imposables dans la commune au 1er janvier de l'année donnant son nom à cet exercice.

– Le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à six (6) %.

Taxe communale additionnelle au précompte immobilier pour l'exercice 2014. APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

Article 1. – Il est établi, pour l'exercice 2014, deux-mille-deux-cents (2 200) centimes additionnels communaux au précompte immobilier.

Patrimoine communal.

Vente publique aux enchères, de biens appartenant à l'indivision HAY, le 1er octobre 2013. Acquisition du lot 3, cadastré Gouvy, 3e division, section B, n° 57 t, chemin de 16a 10 ca, n° 57 W, chemin de 14a 90 ca, n° 57x, sapinière et fonds de bois de 15 ha 88a et n° 57e2, sapinière et fonds de bois de 16 ha 42a 10 ca. RATIFICATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 2. – Approuve l'acquisition au montant de 400 000,00 euros, hors frais.

Achat d'une cuisine équipée pour l'ancien presbytère de Courtil, dans le cadre de l'installation d'un coaccueil. APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – D'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-240 et le montant estimé du marché « Achat d'une cuisine équipée pour l'ancien presbytère de Courtil », établis par le Service Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 8 100,00 € hors TVA ou 9 801,00 €, 21 % TVA comprise.

Achat d'un miroir pour l'académie de musique.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – D'approuver la description technique N° 2013-235 et le montant estimé du marché « Achat d'un miroir pour l'académie de musique », établis par le Service Marchés Publics. Le montant estimé s'élève à 1 652,89 € hors TVA ou 2 000,00 €, 21 % TVA comprise.

Distribution d'eau : Liaison du Pôle Ardenne Bois Courtil avec la chambre de visite Gouvy Chemin de fer (Transbel).

APPROBATION.

Considérant la nécessité de diviser le territoire de Gouvy en deux parties afin de mieux prévenir et de mieux gérer les éventuelles pannes relatives à la distribution

de l'eau ; attendu que le PCA Bastin induira des consommations d'eau plus importantes et nécessitera par conséquent un déploiement plus important du réseau de distribution ;

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – Les travaux seront réalisés par le personnel communal.

Article 2. – Autorise le collège communal à commander le matériel nécessaire en application des marchés déjà réalisés pour les fournitures concernées.

Travaux de restauration de l'église d'Ourthe – Triennal transitoire 2013 — Convention relative à l'octroi d'un prêt « CRAC » conclu dans le cadre du financement alternatif des investissements pour des travaux subsidiés.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE DE SOLLICITER un prêt d'un montant de 209 550,00 € afin d'assurer le financement de la subvention pour l'investissement prévu par la décision du Gouvernement wallon du 23 mai 2013.

Cartographie de l'éolien en Wallonie : procès-verbal de clôture d'enquête publique et synthèse. AVIS.

Par 10 voix CONTRE, 1 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, DÉCIDE :

ÉMET un avis DÉFAVORABLE sur la cartographie de l'éolien en Wallonie telle qu'adoptée provisoirement par décision du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013.

Dossier de Reconnaissance et d'Expropriation des terrains concernés par le Pôle Ardenne Bois de Courtil – AVIS.

Attendu que l'utilité publique est justifiée en ce sens que le site de Courtil offrira de nouveaux espaces d'activités et de nouveaux emplois contribuant ainsi à la promotion du développement économique de la région ;

Attendu que la procédure est menée de manière concomitante avec une procédure de révision de plan de secteur menée dans le cadre du plan prioritaire ZAE bis ;

Par 16 voix POUR et 1 ABSTENTION, DÉCIDE :

ÉMET un avis FAVORABLE sur le dossier en demande de reconnaissance et d'expropriation.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

C.P.A.S – Budget 2 014.

APPROBATION.

Monsieur Damien JACOT, Directeur général du C.P.A.S. rejoint les membres du Conseil communal pour répondre aux questions techniques éventuelles.

Considérant que le budget 2014 du CPAS s'équilibre à la somme de :

1 425 777,27 € à l'ordinaire ;

37 500,00 € à l'extraordinaire ;

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

d'approuver le budget ordinaire du Centre public d'action sociale pour l'exercice 2014.

Par 9 voix POUR et 7 voix CONTRE, d'approuver le budget extraordinaire du Centre public d'action sociale pour l'exercice 2014.

Budget communal – Exercice 2014.

Services ordinaire et extraordinaire. APPROBATION.

ARRÊTE comme suit : le budget ordinaire de l'exercice 2014 :

Recettes 7 853 119,89 €

Dépenses 7 766 920,52 €

Mali exercice propre 137 449,80 €

Différence aux exercices antérieurs 16 350,83 €

Boni total 86 199,37 €

Le budget extraordinaire de l'exercice 2014 :

Recettes 7 227 174,05 €

Dépenses 7 227 174,05 €

Mali exercice propre 1 316 984,00 €

Différence aux exercices antérieurs 261 422,73 €

Boni total 0,00 €

DÉCIDE, Par 9 voix POUR et 7 voix CONTRE,

Article 1 : D'approuver le budget ordinaire de l'exercice 2014.

Par 9 voix POUR et 7 voix CONTRE,

Article 2 : D'approuver le budget extraordinaire de l'exercice 2014.

Demande de permis unique introduite par EDF. LUMINUS pour construire et exploiter un parc de six éoliennes à BEHO, 6672 Gouvy. Aménagement des voiries.

AVIS.

Vu l'enquête publique menée du 19 aout au 19 septembre 2013 ;

Vu le procès-verbal de clôture d'enquête qui constate que 44 courriers, 4 PV d'audition, 1 pétition avec 300 signatures et un certificat médical, 1 pétition avec 282 signatures ont été régulièrement transmis au Collège communal ;

Vu la seconde enquête publique qui a eu lieu du 6 novembre au 9 décembre 2013, suite à certains manquements durant la période d'affichage ;

Vu le procès-verbal de clôture de la seconde enquête qui constate que 13 courriers ont été régulièrement transmis au Collège communal.

Vu les synthèses des deux enquêtes reprenant notamment des remarques motivées ; vu les remarques pertinentes émises par la CCATM en date du 20 aout 2013 ;

Vu l'avis défavorable de la CWEDD émis en date du 16 septembre 2013 ;

Considérant qu'un parc éolien (5 éoliennes à Hal-

conreux) a été autorisé le 28 octobre 2009 et est en fonction ; qu'un autre parc (4 éoliennes) est prévu sur les communes de Houffalize et Gouvy ;

Considérant que le recul à 600 m de toute zone d'habitat devra être respecté ;

Considérant la multiplication des parcs éoliens sur le territoire de la commune et des communes voisines et l'impact visuel néfaste pour la population ;

Sur proposition du Collège communal ;

Par 4 voix POUR, 10 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, DÉCIDE :

Émet un AVIS DÉFAVORABLE sur les travaux de modifications et d'aménagements de voiries tels que prévus au plan de la demande de permis unique.

Désignation de l'A.I.V.E. comme Auteur de projet et Surveillant pour les travaux relatifs :

- **À la rénovation et au renforcement du réseau de distribution d'eau de Baclain sur le tronçon Montleban-Baclain à la suite des travaux de modernisation des voiries par le SPW (N812 et N878).**
- **À la pose d'une conduite d'attente pour la reprise future du captage de la source d'Ambrogne (Montleban) APPROBATION.**

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. De confier la mission d'Auteur de projet et de Surveillance des travaux relatifs à la rénovation et au renforcement du réseau de distribution d'eau de Baclain sur le tronçon Montleban-Baclain à la suite des travaux de modernisation des voiries par le SPW (N812 et N878) ainsi que la pose d'une conduite d'attente pour la reprise future du captage de la source d'Ambrogne (Montleban) – tronçon situé dans la zone des travaux du SPW, à l'A.I.V.E. suivant la tarification arrêtée par l'Assemblée générale du 15 octobre 2009. Les modalités pratiques d'exécution des missions confiées à l'AIVE sont identiques à celles définies dans la convention signée par toutes les parties et annexée à la décision du conseil communal du 24 mai 2012.

Article 2. D'estimer cette mission à un montant d'honoraire évalué à 55 000 € HTVA.

Contrat-cadre : Acquisition de bois sciés. Estimation ajustée. APPROBATION.

Par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, DÉCIDE :

Article 1. – D'approuver l'estimation ajustée d'un montant de 13 300,00 € hors TVA ou 16 093,00 €, 21 % TVA comprise pour le marché « Contrat-cadre : Acquisition de bois sciés ».

FIXATION de l'échelle de traitement liée à la fonction du directeur général et de l'amplitude de la carrière.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

De fixer comme suit, avec effet rétroactif au 1er septembre 2013 et à l'indice 138,01, l'échelle de traitement du directeur général :

Catégorie 1 – amplitude 15 ans Minimum : 34 000,00 € Maximum : 48 000,00 €

Soit 14 x 933,33 € et 1 x 933,38 €

SÉANCE DU 23 JANVIER 2014

C.H.S. L'Accueil de Lierneux.

Création d'équipes mobiles « PSY 107 ».

Présentation par Monsieur Robert RALET, coordinateur.

Monsieur Robert RALET, coordinateur, présente brièvement le cadre et le fonctionnement de la nouvelle structure mise en place par le CHS L'Accueil de Lierneux, appelée PSY107, équipes mobiles d'accompagnement.

Démission d'une conseillère communale.

PRISE EN ACTE.

PREND ACTE et accepte la démission de Mademoiselle Sophie LALOUX.

Désistement de Madame Fabienne GUEIBE-LAFALIZE, de ses fonctions de conseillère communale.

PRISE EN ACTE.

PREND ACTE et accepte le désistement de Madame Fabienne GUEIBE-LAFALIZE.

VÉRIFICATION des pouvoirs d'un conseiller suppléant.

PRESTATION de serment et INSTALLATION du nouveau conseiller communal.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'admettre à la prestation de serment constitutionnel, Mademoiselle PIRON Anne Suzette Ghislaine préqualifiée, dont les pouvoirs ont été vérifiés.

TABLEAU de préséance des membres du conseil communal, élus le 14 octobre 2012, à la date du 23 janvier 2014.

ARRÊTE comme suit, à titre provisoire, le tableau de préséance des membres du Conseil Communal :

voir tableau page suivante

Projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

AVIS.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'émettre un avis DÉFAVORABLE sur le Schéma de développement de l'espace régional.

Tableau de préséance des membres du Conseil Communal				
N°	Nom et prénom	Date de naissance	Date de 1re entrée	Nombre de voix
1	LERUSE Claudy	21.06.1954	07.01.1989	731
2	HUBERT André	28.11.1962	03.01.1995	650
3	LEONARD-DUTROUX Véronique	02.02.1974	04.12.2006	769
4	SCHMITZ Guy	29.11.1949	04.12.2006	705
5	LÉONARD Willy	20.05.1947	04.12.2006	604
6	NOERDINGER-DASSENOY Thérèse	19.12.1949	04.12.2006	412
7	LEJEUNE Jules	11.11.1948	04.12.2006	239
8	MASSARD Jean-Marie	30.09.1948	18.02.2009	391
9	GRANDJEAN Marc	19.07.1965	03.12.2012	677
10	AMORY Bruno	31.01.1969	03.12.2012	625
11	PAQUAY Delphine	23.10.1991	03.12.2012	463
12	BRION Renaud	12.01.1993	03.12.2012	420
13	TOURTEAU-BLAISE Isabelle	17.06.1972	03.12.2012	406
14	BOCK Armand	06.08.1950	03.12.2012	357
15	LEJEUNE Ghislaine	27.06.1958	03.12.2012	240
16	HUET Auguste	13.05.1957	10/06/2013	559
17	PIRON Anne	27.06.1989	23/01/2014	517

Appel à candidatures en vue de la mise à disposition à un investisseur privé d'un terrain communal sur le site du PCA dit « Bastin » (quartier de la Gare) à Gouvy en vue de mettre en œuvre une opération de revitalisation urbaine.

Offre de la société Résigouvy. APPROBATION.

Considérant la décision de la Commune de Gouvy de réaliser sur une partie des terrains du site du PCA « Bastin » une opération de revitalisation urbaine ;

Considérant qu'afin d'obtenir une subvention de la Région wallonne pour l'aménagement des espaces publics dans le cadre de la revitalisation, la Commune doit établir une convention avec une ou plusieurs personnes de droit privé qui s'engage (nt) à mener une opération de revitalisation urbaine ;

Considérant que le terrain visé par le projet de revitalisation urbaine appartient à la Commune de Gouvy ;

Vu la délibération du Conseil communal du 29 aout 2013 relative à l'adoption du cahier spécial des charges intitulé « appel à candidatures en vue de la mise à disposition à un investisseur privé d'un terrain communal sur le site du PCA dit "Bastin" (quartier de la Gare) à Gouvy » afin de réaliser un programme résidentiel dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine a fait l'objet d'une publicité adéquate d'une durée de 2 mois ;

Considérant qu'une seule offre a été remise au terme de l'appel à candidatures par la société Résigouvy qui propose un programme résidentiel accompagné de services sur le terrain mis à disposition par la Commune pour un investissement minimum de 2 000 000 € TVAC avec les caractéristiques suivantes ;

Utilisation de la surface maximale mise à disposition, soit 1 092 m2

Construction de 11 appartements 2 chambres

Construction de locaux destinés à des services

Considérant que pour cette mise à disposition du terrain de 1 092 m2 par la Commune, la société Résigouvy s'engage à payer un canon annuel de 0,05 €/m2/an (soit 54,60 €/an) pendant une durée de 27 ans avec une option d'achat au terme des 27 ans s'élevant à 10 €/m2, cette option d'achat pouvant être indexée annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation ;

Considérant que la société Résigouvy a remis un dossier complet et s'engage à signer une convention de revitalisation urbaine avec la Commune, à respecter les principes de la revitalisation et tous les engagements repris dans son offre ;

Considérant par ailleurs que les travaux de construction d'une résidence-service sur le site du PCA Bastin (travaux réalisés par la société Résigouvy également) doivent également faire partie du dossier de demande de reconnaissance de l'opération de revitalisation urbaine, portant l'investissement privé à un montant supérieur à 2 500 000 € TVAC ;

Par 14 voix POUR, 1 ABSTENTION, DÉCIDE :

Article 1 : D'approuver l'offre de la société Résigouvy pour mise à disposition à un investisseur privé d'un terrain communal sur le site du PCA dit « Bastin » (quartier de la Gare) à Gouvy en vue de mettre en œuvre une opération de « revitalisation urbaine » telle que reprise ci-dessous :

Surface mise à disposition = 1 092 m^2 ;

Prix du loyer annuel (canon) = 0,05 €/m²/an ;

Prix pour lever l'option d'achat = 10 €/m² indexé sur base de l'indice des prix à la consommation ;

Montant minimum d'investissement = 2 000 000 € TVAC ;

Construction de locaux de services et de 11 appartements de 2 chambres.

Article 3 : D'intégrer au dossier de revitalisation l'ensemble des investissements de la société Résigouvy (construction d'une résidence service et construction d'un bâtiment permettant la mise en œuvre de services avec 11 appartements de 2 chambres), portant le montant d'investissement privé supérieur à 2 500 000 € TVAC.

Distribution d'eau. Mise à jour du prix de l'eau (C.V.D.) — Application en deux phases du prix établi selon les comptes d'exploitation exercice 2 011.

PRISE EN ACTE.

Considérant l'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Économie, conditionnée de la manière suivante : « vu l'importance de la hausse proposée, celle-ci devra s'appliquer en deux phases égales espacées chacune d'une année au moins, socialement plus supportable pour l'abonné » ;

Considérant la hausse du prix de l'eau : 2,20 - 1,9038 = 0,2962

Que l'application de cette hausse en deux phases égales sera déterminée comme suit : (0,2962/2) +

1,9038 = 2,0519 pour la première année ; PREND ACTE : de l'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Économie.

Mise en valeur du patrimoine funéraire d'importance historique locale en vue des commémorations des guerres de 14/18 et de 40/45.

Patrimoine historique : appel à projets 2011-2012 — AXE 2 — Modification du projet — APPROBATION.

Considérant l'appel à projets 2011-2012 du Service Public de Wallonie intitulé « Aménagement, mise en conformité et embellissement des cimetières wallons et mise en valeur du patrimoine funéraire d'importance historique locale en vue des commémorations 14-18 et 40-45 » ;

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

De privilégier la mise en valeur du monument du Caporal Esser pour les prochaines commémorations de mai 2014 et de postposer celle relative au monument des Quatre Frères Léonard lorsque le problème foncier sera résolu.

Patrimoine communal

Vente, de gré à gré, de la parcelle cadastrée 4e Division, Section C, n° 768, d'une contenance de onze ares vingt centiares. NON – APPROBATION.

Vu la demande émanant de Monsieur Louis Frenay tendant à acquérir la parcelle communale cadastrée Commune de GOUVY, 4e division, section C, n° 768, d'une contenance de onze ares vingt centiares ;

Considérant que cette situation de fait nécessite d'être régularisée d'un point de vue urbanistique ;

DÉCIDE de ne pas vendre la parcelle communale cadastrée 4e division, section C, n° 768, d'une contenance de onze ares vingt centiares.

Acquisition de radars préventifs fixes, marché conjoint.

Conditions et mode de passation. APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 4. - D'acquérir deux radars fixes et de financer la dépense de 4 435,34 € T.V.A.C. par le crédit inscrit à l'article 330/741-52 projet n° 20130007 du budget extraordinaire.

Acquisition de columbariums.

Conditions et mode de passation. APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-24 7 et le montant estimé du marché

Acquisition de columbariums », établis par le Service Marchés Publics.

Le montant estimé s'élève à 3 440,00 € hors TVA ou 4 162,40 €, 21 % TVA comprise.

REFUGE POUR ANIMAUX - TIERHEIM SHOPPEN

En cas de perte d'un chien,

durant la journée, vous êtes invités à appeler le refuge « Tierheim » 0495/471588 – 080/643953

Après 18 h, il faut contacter la Police, qui amène le chien au refuge.

Nous vous invitons à découvrir l'action de cette société protectrice sur sa page web, à l'adresse

www.tierheim.be/fr

et bien entendu, si vous êtes à la recherche d'un nouveau compagnon, penser à vous adresser à eux.

Information & Contact

« Tierheim Schoppen » asbl
Aussenborner Weg, 2 à 4770 Amel
0495/471588 – 080/643953
info@tierheim.be - www.tierheim.be

OÙ EN SONT LES PROJETS « SPORTIFS » ?

LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES POUR LES 3 CLUBS DE FOOTBALL DE LA COMMUNE.

Les plans sont réalisés et le dossier de demande de permis de bâtir se trouve actuellement auprès du fonctionnaire délégué de l'urbanisme à Arlon. Dès l'octroi du permis, le dossier sera transmis auprès du service des sports de la Région wallonne, à savoir « INFRASPORTS », qui va l'analyser puis le soumettre à la signature du ministre pour l'octroi des subventions (75 % du cout total).

Dans quel délai ?

Suite à l'obligation de réaliser le cadastre du sport en Région wallonne, Infrasports a pris 3 mois de retard dans la gestion des dossiers, qui s'accumulent, et ne pourra traiter le nôtre qu'à son tour, donc pas avant septembre 2014.

Soyons optimistes et comptons sur la réalisation de ces terrains en 2015. Deux atouts pour ce projet : il concerne les 3 clubs de notre commune et aucun autre terrain synthétique n'est disponible dans la région à 40 km à la ronde.

ET LE HALL DE SPORT ?

Après avoir rencontré le fonctionnaire délégué de l'urbanisme début 2013, nous avions espéré relancer au plus vite la réalisation de ce hall de sport à l'emplacement prévu, là où le permis avait été délivré en 2006. Sur ses conseils, nous avons lancé un RUE (règlement urbanistique et environnemental) sur cette zone d'aménagement communal pour nous voir décerné un niet catégorique fin 2013.

Pour avoir laissé dormir ce dossier pendant 6 ans, le permis est devenu obsolète et il n'est plus permis de l'ériger à cet emplacement.

Après une rencontre avec le fonctionnaire délégué de l'urbanisme, il nous suggère de relancer ce projet sur le terrain communal jouxtant les futurs terrains synthétiques, où l'autorisation pourrait nous être accordée.

Nous avons immédiatement réuni les architectes et le service d'Idélux, partenaire du projet, qui planchent maintenant sur un dossier qui doit repartir de zéro. De nouveaux relevés de terrains, des emprises nécessaires, de nouveaux plans doivent être dressés en veillant à créer une synergie (vestiaires, sanitaires et cafétéria…) avec l'utilisation des terrains synthétiques.

Il est inutile de s'appesantir sur le temps et l'argent perdus jusqu'à présent, il est grand temps maintenant de s'attacher activement à la réalisation de ce projet.

L'augmentation de la population dans notre commune, et la demande des associations exigeront dans un avenir proche un complexe sportif de qualité.

Guy Schmitz, 1er Échevin

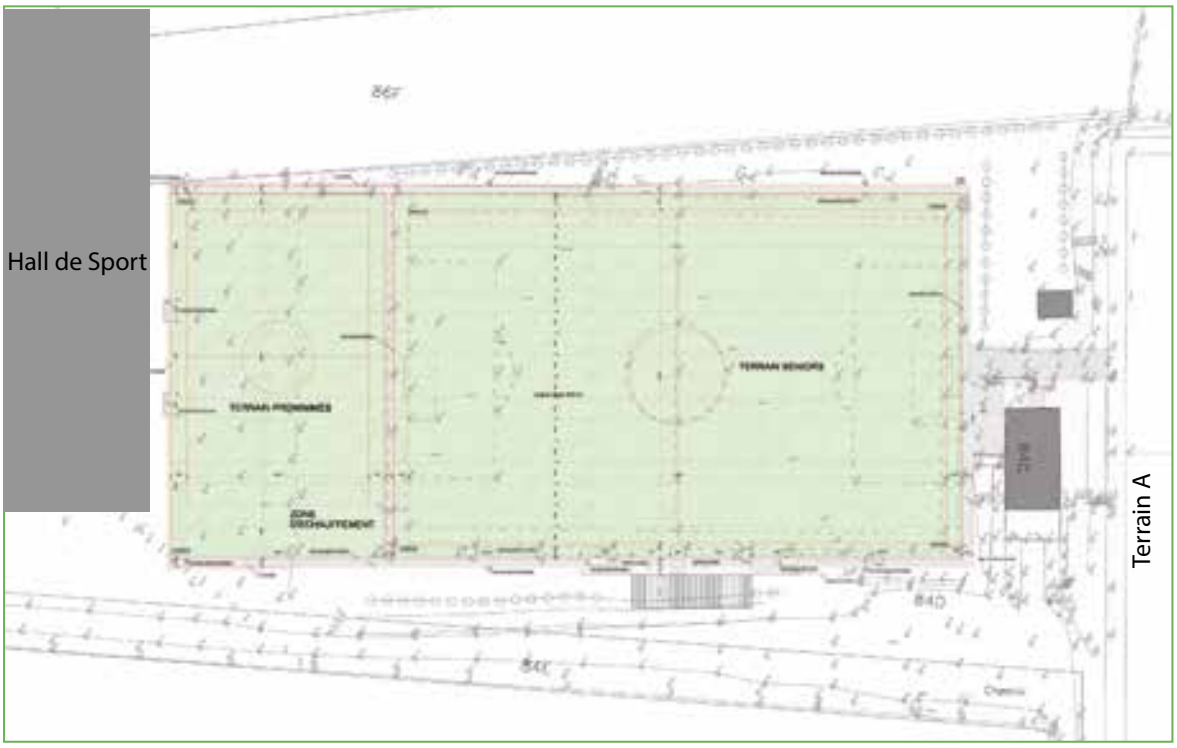

SPORT

NOUVEAU À GOUVY « JE COURS POUR MA FORME »

Le samedi, école communale de Bovigny

Initiation (0 à 5 km) de 9 h 30 à 10 h 30

Niveau moyen (5 à 10 km) de 10 h 30 à 11 h 30.

Information & Contact

0497/990.044

EH OUI, JAMAIS RIEN DE COMMUN AVEC S.F.C.

Si l'an passé déjà nous avions failli perdre notre champet salmien, cette année une dizaine de joyeux drilles, accompagnant les 156 fous du ski de Vielsalm et la région, ont encore fait mieux.

En effet, ils ont voulu ni plus ni moins refaire un remake « Des bronzés font du ski ».

Embarqués sur le télésiège de (TD4 Intrets, le plus long et le plus ancien du domaine, 453 m de dénivelé – pour atteindre les 2 191 m – et 1 575 m de long de la station d'Avoriaz, en Haute-Savoie), a connu des problèmes techniques.

Impossible de réparer dans les temps le mécanisme du télésiège. Une évacuation a donc été mise en place pour libérer les quelque 200 skieurs pris au piège. Une opération fastidieuse réalisée au compte-goutte. Deux hommes, armés de cordages, allaient d'une nacelle à une autre pour y faire descendre un par un les skieurs. Finalement, c'est plus de 3 heures que sont restés bloqués nos dix skieurs originaires.

Pas de ciel bleu et de vue imprenable sur la montagne enneigée. Mais plutôt une tempête de pluie et de neige fondante qui s'est déchainée sur les lieux ce samedi matin, trempant jusqu'aux os et frigorifiant littéralement les skieurs.

Un sacré coup de froid, mais qui n'a en rien gelé le sens de l'humour de la skieuse, à l'instar de protagonistes bien connus du grand écran. « On a chanté "Étoile des neiges !" C'était de circonstances, non ? »

Du coup, après 1 h 30 d'attente, c'est encore le même laps de temps qui a été nécessaire avant que les secouristes n'arrivent à hauteur du petit groupe issu de notre région.

« On ne pensait qu'à une chose : descendre. Il y a un moment où la patience a ses limites… Nous étions vraiment frigorifiés ! », poursuit Jean-Philippe Willem. Et là ne s'est pas arrêté le périple : une fois libérés de leur prison aérienne, puis réchauffés et rassasiés dans un bar de la station expressément mis à la disposition des skieurs bloqués, certains d'entre eux ont dû regagner à ski le village de Chatel, station dont provenait le petit groupe…

Fameux coup de malchance qui se termine fort heureusement de la meilleure des manières !!!

Que dire de plus, sinon que malgré 3 blessés la semaine s'est super-bien déroulée ?

Ambiance, convivialité, repas délicieux, étaient le lot de cette semaine réussie grâce à Pierrot et Vincent (bar et sono) par le travail professionnel de nos moniteurs et last but not least entourés tous par les deux fous Marc et Ben.

Rendez-vous est déjà donné aux prochains skieurs qui nous accompagnent pour une première dans la station de la Toussuire.

ESF Enseignants sans Frontières Belgique

Pour une mission durant les vacances de Pâques au Cameroun de ESF, Enseignement Sans Frontière Belgique.

Nous collectons des livres de lecture pour enfants de 5 à 12 ans.

Veuillez contacter Maryline Léonard au 080/51.75.71

TRAVAUX

Travaux effectués dans la forêt de Baclain : réalisation de 890 mètres de chemins forestiers et de deux carrefours d'environ deux fois 220 mètres.

Cet important travail porte sur la réalisation du coffre, l'empierrement et la finition ; il a été effectué sur les conseils du Département Nature et Forêts pour valoriser une parcelle de 32 ha de nos forêts.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Province de Luxembourg
Arrondissement de Bastogne

Commune de Gouvy

Relative au rapport d'Évaluation Environnementale Stratégique du Programme wallon de Développement rural 2014 - 2020

Dans le cadre de la directive (CE) n° 2001/42 relative à l'Évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code de l'Environnement – article D. 29-1 du Livre 1er du Code de l'Environnement – projet assimilé à la catégorie A.2. (article D. 29-1§3 du Livre 1er du Code de l'Environnement) vous êtes invité à donner votre avis sur le projet de rapport d'Évaluation Environnementale Stratégique (EES).

Les documents sont consultables dans votre commune ou sur le site internet http://agriculture.wallonie.be/pwdr entre le 10 mars et le 24 avril 2014.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal ou à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à serge.braun@spw.wallonie.be, soit par courrier postal à l'adresse suivante : SPW – DGO3 – Département des Politiques européennes et des Accords internationaux – Chaussée de Louvain, 14, à 5000 Namur – À l'attention de Mr Serge Braun.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale au **service urbanisme**, du mardi au vendredi de 09 à 12 heures et le samedi de 10 à 12 heures sur rendez-vous. Personne de contact : Anita BOURGRAFF - 080/29 29 30 - anita.bourgraff@gouvy.be

Une séance de clôture de l'enquête publique sera organisée le 24 avril 2014 à 10 heures au siège de l'administration communale de GOUVY, rue Bovigny, 59, 6671 GOUVY.

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Le Bourgmestre, Cl. LERUSE.

ENFANCE – JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

DES NOUVELLES DE LA CACHETTE ENCHANTÉE :

Bébé papote

Le bébé papote est un moment convivial parents - enfants (0 à 3 ans).

C'est l'occasion pour les parents de passer un moment agréable avec leur enfant en dehors de la maison, de rencontrer d'autres parents, de découvrir de nouveaux jeux et activités. L'atelier est ouvert à tous et gratuit.

Voici des nouvelles des dernières activités :

Les accueillantes de la halte d'accueil ont proposé

Une activité peinture ; les enfants ont peint avec maman un paysage d'hiver avec des tampons.

Une activité bricolage ; ils ont également réalisé un porte-photos pour les fêtes de fin d'année.

Une activité plasticine ; les mamans ont appris à fabriquer de la plasticine et les enfants ont manipulé celle-ci avec des rouleaux, emporte-pièces…

Voici la recette pour en faire à la maison avec vos enfants.

- **Recette de plasticine :**

  Dans une casserole, bien mélanger :

  2 verres de farine, 2 verres d'eau, ½ tasse de maïzena, ½ tasse de sel, 2 cuillères à soupe d'alun de potassium (en pharmacie), 2 cuillères à soupe d'huile, des colorants alimentaires au choix

  Faire cuire à feu doux en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à épaississement. La pâte est prête lorsqu'elle se détache facilement des parois de la casserole.

  Peut se conserver dans une boite hermétique pendant 3 mois.

  Bonne préparation.

- **Prochaines dates du bébé papote :**
  - 23 avril (collage sur le thème des animaux),
  - 14 mai (découverte des 5 sens)
  - 11 juin (ballade/jeux de piste)

Massage bébé shiatsu

le 24 mai
de 9 h 30 à 12 h.

Pour les bébés de 0 à 8 mois.

Le shiatsu va travailler sur les méridiens et différents points d'énergie (par pressions) et peut se pratiquer sur un bébé habillé. Son but est d'aider le bébé à s'ancrer et à s'ajuster pour vivre dans ce monde. On va ainsi collaborer activement à développer les mouvements de bébé tout en veillant à son bienêtre.

Atelier animé par Violaine Arend, sage femme.

PAF : une vignette de mutuelle de la maman.

Inscription obligatoire au 0492/580.714

Airtramp :

le samedi 5 avril à l'école de Cherain

L'Airtramp est un gros matelas de 8 sur 9 mètres sur une hauteur de 1,20 m. Il permet de travailler la stimulation vestibulaire, l'équilibre et la coordination.

Cet atelier est animé par Emanuel Pierret psychomotricien

- 10 h à 11 h les enfants de 1 à 3 ans
- 11 h à 12 h les enfants de 3 à 6 ans
- 13 h à 14 h les enfants de 6 à 10 ans
- 14 h à 15 h les enfants 10 à 14 ans
- 15 h à 16 h ados et adultes

Inscription gratuite mais obligatoire au 0492/580.714.
Ouvert à tous

Fête des bambins

le samedi 14 juin :

Remise de la prime de naissance communale pour tous les enfants nés en 2013. Les enfants concernés seront personnellement invités.

Information & Contact

Inscription aux ateliers et renseignements :
La Cachette Enchantée – 57 à Ourthe – 6672 Beho
080/57.12.17 ou 0492/580.714
halteaccueil@gouvy.be

DES NOUVELLES DES « P'TITS SOLEILS »

Après un splendide été
La pluie et le vent nous ont rappelés
Qu'arrive l'hiver et la fin d'année.
Au chaud, nous préparons la pâte
Pour réaliser des gaufres
À déguster, nous avons hâte.
À la boulangerie, nous nous émerveillons
Devant les belles décorations
En dégustant un croustillon.
La neige timidement est tombée
Juste pour nous faire rêver
Comme chaque fin de journée
Lorsque la lune et les étoiles montrent le bout de leur nez.
Activité d'intérieur, pas le temps de s'ennuyer.
Marionnette, dinette, chansonnette,
Tour de Duplo, Kapla, Légo, c'est rigolo
Comptine, cuisine, plasticine,
Véhicule, psychomotricité,
Livres et jeux de société…
Développent notre créativité !
Parfois un petit rhume,
Nous importune
Mais on apprend à se moucher
Éclats de rire entre coquins,
On s'amuse bien !
Parents ou grands-parents viennent déjà rechercher le petit gâté !

ONE

- **Permanence de l'infirmière ONE, dans le bureau de La Cachette Enchantée**

  le 2e jeudi du mois (sauf jours fériés) :
  10/04, 8/05, 12/06

- **Tournée du Car**

  Limerlé, Sterpigny, Courtil, Bovigny, Centre Fédasil
  Le 4e lundi du mois : 28/04, 26/05, 23/06

  Montleban, Gouvy, Ourthe, Beho.
  Le 4e jeudi du mois : 24/04, 22/05, 26/06

Pour une organisation optimale, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous.

Information & Contact

Janine REMACLE – infirmière ONE au 0499/572.566

STAGES PÂQUES 2014 - GOUVY

Du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2014

pour les enfants de 3 à 13 ans répartis en groupes d'âge

BAMBINS SPORTIFS ET CRÉATIFS

3-4 ans & 4-5 ans
« L'œuf de l'éclosion à la cuisson »
+ activités sportives

RAQUETTES / INFORMATIQUE

6-13 ans (groupes d'âge)
« Raquettes /
À la découverte de la 3 D »

SPORTS - CUISINE

TOP CHEF Just Desserts

6-13 ans (groupes d'âge)
« Les ballons en FOLIE + Cuisine
& bricolage autour de l'œuf »

Grande chasse aux œufs en fin de stage

Stages d'été 2014

Stage 1 : du 07/07 au 11/07 - Stage 2 : du 28/07 au 01/08

Stage 3 : du 04/08 au 08/08 - Stage 4 : du 18/08 au 22/08

Toutes les informations sur
www.gouvy.be et www.sport-fun-culture.be

Information & Contact

Sport Fun Culture - Bernerd LEBRUN - 0497/990.044 - benlebrun@skynet.be - ww.sport-fun-culture.be

« CHEMIN AU NATUREL » À CHERAIN

Cette année scolaire, nous, les enfants des classes de 4e, 5e et 6e années de l'école de Cherain, avons été sélectionnés pour participer au projet « Chemins au naturel » proposé par l'ASBL « sentiers.be ». Le but de ce projet est d'aménager un sentier pour y amener le plus de biodiversité possible.

Le 25 octobre 2013, Gaëlle Cassoth (de l'ASBL « sentiers.be ») est venue en classe pour nous faire découvrir, grâce à différents jeux et posters, ce qu'est la biodiversité. Nous nous sommes ensuite rendus avec elle sur le chemin n° 23, proche de l'école, pour y observer les espèces animales et végétales présentes. Nous avons recherché avec l'animatrice les différents aménagements que nous pourrions réaliser. C'était une journée fantastique !

Le 26 novembre, nous sommes allés à la Maison Communale pour rencontrer les membres du Collège. Nous leur avons demandé l'autorisation d'adopter le chemin n° 23 et avons sollicité l'aide des ouvriers communaux pour l'aménager. Ils ont accepté et nous sommes repartis avec un grand sourire !

Le 3 décembre, Monsieur le Bourgmestre et Madame et Messieurs les Échevins sont venus à l'école pour signer avec nous la charte d'adoption du sentier. Ensuite, ils nous ont accompagnés sur le chemin n° 23 où, avec l'aide des ouvriers communaux et de Danny Klaessens (du PNDO), nous avons planté une haie, deux pommiers et des groseilliers. Nous avons également installé, en bordure du sentier, un tas de bois qui servira de refuge aux petits animaux.

Mais le travail n'est pas fini ! Il nous reste à semer des fleurs, installer des nichoirs, disposer un tas de pierres… En mars, Gaëlle reviendra à l'école et, avec elle, nous fabriquerons des abris pour les insectes.

Lorsque tout sera terminé, nous ouvrirons le sentier au public et chacun pourra contempler le travail réalisé ! L'inauguration de notre « Chemin au naturel » aura lieu le samedi 17 mai, à 14 heures. Nous vous y attendrons nombreux !

Enfin, nous tenons à remercier les membres du Collège pour leur confiance et leur soutien, Gaëlle et Danny pour leurs conseils, et les ouvriers communaux pour leur aide précieuse !

Les élèves de 6e de l'école de Cherain

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Congé de Pâques

« Gare de rire » un accueil extrascolaire communal ouvert le mercredi après-midi en période scolaire et lors des petits congés.

Pour qui ? Enfants de 2,5 à 12 ans domiciliés dans la commune de Gouvy ou fréquentant une école sur le territoire communal.

Date ? Jeudi 10 et vendredi 11 avril de 7 h 30 à 19 h 15.

Tarif ? 2 € / 1/2 journée ou 4 € / journée.

Lieu ? École communale de Bovigny.

Information & Contact

Réservation pour le 03/04 au plus tard

Auprès d'une accueillante au 0492/735.666.

CULTURE - SERVICE CULTUREL « HORIZON »

APPEL À PROJETS

Le mois de septembre sera l'occasion de fêter les 50 ans de l'orgue de Montleban.

Un weekend d'animations et présentation de l'orgue y sera consacré.

Cet évènement sera proposé au public à travers du matériel publicitaire (affiche, folder, invitation).

Nous souhaitons lancer un appel pour la réalisation de l'affiche.

Vous aimez dessiner, peindre… À vos crayons et pinceaux !

Ou bien, vous maitrisez Photoshop, Illustrator… Laissez libre court à votre imagination !

Ce que nous attendons : une image A3, figurative ou abstraite (résolution 300 PPP), sans texte, qui servira de fond pour la réalisation du matériel publicitaire. Le nom de l'auteur y figurera.

L'œuvre gagnante sera choisie par le groupe de travail qui organise l'évènement et fera l'objet de la couverture de la prochaine revue communale.

Comment participer ? En envoyant votre création par mail ou par courrier à :

Dorina MUNTEAN - Administration Communale de Gouvy, Bovigny, 59,
dorina.muntean@gouvy.be - 080/29.29.45.

Date limite 7 mai 2014.

ARTISTES ET ARTISANS

Voici un projet pour vous !

« CARRE ROUGE » dernier projet réalisé, c'était en septembre 2013.

Depuis plusieurs années, les artistes de Gouvy se rassemblent régulièrement pour des projets communs. Le but des rencontres est de resserrer les liens entre les artistes, d'offrir la possibilité de se connaitre et de réaliser des projets ensemble.

À la suite de la dernière réunion, un groupe de travail a vu le jour. Son rôle : préparer les réunions des artistes, avoir une réflexion sur des projets à proposer au grand groupe, préparer les évènements à venir, aider à la mise en place des projets, etc. Le groupe n'est pas fermé, d'autres membres pourront s'y ajouter, des changements peuvent avoir lieu au fil du temps.

Déjà, un premier projet sera proposé à tous les artistes :

exposition d'art en petit format (avec vente), le weekend du 29 au 30 novembre à Gouvy.

Pour discuter les détails de ce projet, une réunion est proposée à tous les artistes de Gouvy le **mardi 29 avril à 19 h 30, dans la salle du conseil communal à Bovigny**. Vous êtes artiste ou artisan, mais vous n'avez jamais participé à un projet commun - c'est peut-être le moment de vous décider ; il suffit de participer à cette réunion. Si le moment n'est pas approprié pour vous, faites-nous part de votre souhait par téléphone ou par mail et vous serez tenu au courant de la suite.

Information & Contact

Service culturel « HORIZON »

Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/146.980
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

LES ACTUS DU TOURISME

LE MYSTÈRE DE LA LANGUE BLEUE

Mystère par ci, Macrale par là, voici la nouvelle animation pour enfants du parcours découverte de la Maison du Pays de Salm. Oserez-vous défier Gustine Maka, la maléfique sorcière salmienne ? Pour y arriver, suivez attentivement les précieux conseils de Phil la Plume, le colporteur qui vous aidera à contrer la célèbre Macrale.

Les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis par groupes de 8 au minimum et de 20 au maximum à l'entrée du parcours découverte. Ils sont invités à s'installer confortablement dans la salle de cinéma. Ils ne tarderont pas à y rencontrer celle qu'ils attendent avec un peu d'appréhension : Gustine.

Sous la houlette de Phil Laplume, ils entreront ensuite dans les souterrains de la Maison du Pays de Salm pour en découvrir tous les mystères, trouver la maison de la sorcière et découvrir la formule magique avant qu'ils ne soient transformés en Macrales. S'ils écoutent attentivement leur guide et trouvent en eux le courage d'avaler la potion, ils franchiront la porte de la maison des légendes et retrouveront la lumière du jour.

Pour se remettre de leurs émotions, un gouter leur sera proposé dans un établissement partenaire. De quoi terminer l'après-midi dans la joie et la bonne humeur.

Cette activité est à réserver pour une classe ou pour un anniversaire à la Maison du Tourisme au minimum une semaine à l'avance. Le prix est de 5 € par enfant (gouter non compris). L'animation est actuellement proposée en français, mais un jeune colporteur néerlandophone est en formation et pourra bientôt prendre en charge les petits visiteurs flamands et hollandais.

GUIDE TOURISTIQUE 2014

Notre nouveau guide touristique 2014 est arrivé, n'hésitez pas à venir chercher votre exemplaire en nos bureaux, à Vielsalm ou au S.I. Gouvy.

Les nouvelles brochures de la Fédération Touristique du Luxembourg Belge sont également disponibles.

Information & Contact

Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy
Avenue de la Salm, 50 - 6690 VIELSALM
080/21.50.52 - info@vielsalm-gouvy.be - www.vielsalm-gouvy.be
Lundi au vendredi de 9 à 18 heures,
Samedi et dimanche de 10 à 17 heures.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY ASBL

Nous sommes à la recherche

Dans le cadre de la réalisation de notre nouveau projet « Le Circuit de la Mémoire » et d'une l'expo photo, des photos de 14-18 et 40-45 afin d'illustrer les panneaux et le fascicule.

Voici les sujets dont nous n'avons encore aucune photo : le poste frontière 40-45 entre Gouvy et Ourthe, le camp de prisonniers 14-18 de la rue du Remaifait à Gouvy. Tous les autres documents sont les bienvenus. Merci d'avance.

Information & Contact

Syndicat d'Initiative de Gouvy
Rue de la Gare, 31 à Gouvy - 080/51.01.80
s.i@gouvy.eu - www.gouvy.eu

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS

Compte rendu du travail du CCCA du dernier trimestre :

Lors de ces dernières réunions, nous nous sommes de nouveau intéressés à la situation actuelle et aux aménagements prévus pour les trottoirs de Gouvy.

L'autre projet qui nous occupe encore actuellement est la mise en place de bancs de repos dans les différents villages de la commune. Nous collaborons avec le Syndicat d'Initiative et les services communaux.

Plusieurs rencontres , dont une journée de réflexion avec une coordinatrice de l'asbl « Le Bien Vieillir » se sont déroulées pour peaufiner et finaliser le projet d'une maison communautaire d'accueil pour les ainés.

Les objectifs de cette maison étant principalement de recréer du lien social , lutter contre la solitude et l'isolement et développer des contacts. Nous avons pu ainsi présenter sous forme de lettre envoyée aux autorités communales l'avancement de la réflexion.

À propos de l'anniversaire de l'armistice, la rencontre entre des anciens ayant vécu cette terrible épopée et les enfants des écoles de la commune a suscité un vif intérêt et beaucoup d'émotions.

Nous avons un projet d'organiser une après-midi de théâtre - action en sollicitant la collaboration des associations pour séniors de notre commune

Information & Contact

CCCA de Gouvy - Maison communale
Bovigny 59 - 6671 Gouvy

AINÉS

ECR - MAISON DES AINÉS.

Calendrier des activités pour le 2e trimestre 2014

- **Mardi 1er avril :** décorations de Pâques - dernier échange de livres de la tournante du prix Horizon 2014.
- **Mardi 15 avril :** activités habituelles - table ronde et débat autour des lectures pour le prix Horizon 2014.
- **Mardi 29 avril :** sortie culturelle.
- **Mardi 13 mai :** activités habituelles.
- **Mardi 27 mai :** visite d'une exposition (à définir) au Musée en Piconrue à Bastogne.
- **Mercredi 11 juin** (au lieu du mardi 10) spectacle d'Alvéole Théâtre sur la maltraitance des personnes âgées « Vieillesse Ennemie » à la salle « Le Cosmos » à Sterpigny à 14 h 30.
- **Mardi 24 juin :** Barbecue.

Sterpigny - Salle « Le Cosmos »
Mercredi 11 juin 2014 à 14 h 30

Le Conseil Consultatif Communal des Ainés présentera un spectacle d'Alvéole Théâtre à l'initiative de Respect Séniors, Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées intitulé

« Vieillesse Ennemie »

La pièce sera suivie d'un débat.

L'histoire :

Au sein de familles différentes, quatre saynètes montrent des situations de maltraitance : la position difficile de l'aidant, l'administration de biens, le huis clos familial, la revanche de l'enfant… Des relations intergénérationnelles complexes et douloureuses pour chacun.

ÇA BOUGE !

Le but d'Enéo et Enéo sport est de faire bouger les séniors dans leurs corps et dans leurs têtes.

Pour cela, Enéo et Enéo sport disposent d'une brochette de clubs complémentaires ; aquagym, gym douce, yoga, scrabble, groupes de discussion, promenades et marches.

Aujourd'hui, je vous propose un zoom sur ces clubs de marches et promenades.

énéo
mouvement social des aînés

Tous les mardis à 14 h, quel que soit le temps, nos séniors marchent dans la bonne humeur et la convivialité. Soit, ils parcourent 5 km avec la promenade ou 8 km avec la marche, et ce au rythme des séniors.

Les départs des marches ont lieu d'endroits différents, le responsable de la marche est un sénior de l'endroit et il ou elle se fait un plaisir de faire découvrir sa région : ainsi Georges, de Logbiermé, aime se promener sur l'ancien grand chemin de Stavelot, Marguerite nous fait découvrir les charmes verdoyants de Farnière, Jean nous promène sur les hauteurs de Priesmont, Josette ne manque pas de nous raconter la légende des Massotais (on ne s'en lasse pas !), Francis nous a donné une leçon d'archéologie communale au château des Moudreux de Bistain et je sens que Jacqueline nous fera découvrir les environs de Beho.

Information & Contact

Francis WIRARD 080/51.76.10

LES 3 X 20 ANS DE L'OURTHE ORIENTALE DE GOUVY ONT 40 ANS.

Déjà 40 ans d'existence…

Le club des 3 X 20 ans de l'Ourthe Orientale de Gouvy fut créé en 1974 sous la houlette de Messieurs Wigny, Joseph Lanners et Mesdames Avalosse, Catherine Schreiber, Yvonne Belhomme, M. Halkin.

Ces Ainés qui ne sont plus tous là et pour qui nous avons un profond respect avaient comme devise : Pour être joyeux, la première recette est de puiser dans les choses simples et naturelles de l'existence… Et puis de laisser mitonner à feu doux…

Pour rester jeunes malgré leur grand âge, ils disaient : notre rapport au temps se situe dans les 24 heures dont on dispose, c'est notre limite. D'hier, on s'en fout, de demain, on s'en contrefout, seul aujourd'hui nous passionne, vivons le temps présent, c'est la loi de la sagesse.

Depuis 40 ans, malgré l'évolution plus que rapide, les idées n'ont pas changé, elles sont encore d'actualité.

Il y a de cela quelques années, un sondage d'opinion avait été proposé aux ainés en vue de réfléchir à un thème lors d'une soirée telle qu'organisée.

99 % des sondés avaient répondu à l'époque qu'ils venaient aux soirées, non pour réfléchir parce qu'ils en avaient suffisamment le temps chez eux, mais pour s'amuser et passer un bon moment.

En effet, on peut constater que parmi les participants, certains jouent aux cartes, d'autres discutent, dansent ou boivent un bon verre, mais tous sont heureux de se retrouver dans une ambiance extraordinaire, autour d'un diner haut de gamme concocté par nos bénévoles.

Et certains d'ajouter : Nous avons encore passé un bon après-midi, « C'est q'wan l'cô qui vînt »

P.S. Les volontaires peuvent rejoindre le groupe.

Le club des « 3 X 20 ans » de L'Ourthe Orientale de Gouvy organise 8 repas et 2 excursions pour l'année 2014.

Pour devenir membre du club, il suffit de s'adresser à nos délégués :

- Pour Bovigny, Courtil, Halconreux :
  Mme Jacqueline NEYBUCH : 080/21.61.01
- Pour Rogery, Cierreux :
  Mme Monique JACOB : 080/39.83.58
- Pour Cherain, Sterpigny et Gouvy (Route d'Ourthe) : M. Albert WINAND : 080/51.76.76
- Pour Limerlé :
  Mme Marie-José WINAND : 080/51.74.27
- Pour Montleban, Lomré, Baclain, Langlire :
  M. Luc HERMANS : 080/51.71.39
- Pour Ourthe, Wathermal, Deiffelt :
  Mme Francine DUJARDIN : 080/51.71.25
- Pour Steinbach :
  Mme Marie-France ÉTIENNE : 080/51.71.03
- Pour Rettigny, Brisy :
  Mme Jeanine PAQUAY : 0495/668.380
- Pour Beho :
  Mme Jacqueline NELLES : 080/51.76.04
- Pour Gouvy - village :
  M. André JACOBY : 080/51.77.61
- Pour Gouvy - gare :
  Mme Renée LABARBE : 080/51.79.53

Information & Contact

Luc HERMANS - 49, Montleban
Tél. 080/51.71.39

NATURE - ENVIRONNEMENT

OPÉRATION COMMUNE ET RIVIÈRES PROPRES

Samedi 5 et dimanche 6 avril 2014
Participez dans votre village !

Quelques jours avant l'opération, vous recevrez, dans chaque village, un toutes boites précisant l'heure et le point de départ de l'opération locale, les modalités pratiques, et le lieu de rassemblement prévu après l'opération, pour partager la collation que la Commune offre pour rendre cette opération encore plus conviviale.

C'est l'occasion d'une promenade utile, en famille, entre amis (e) s... Profitez-en pour montrer que vous aussi vous pouvez et voulez donner un coup de main à la nature.

C'est toujours avec fierté que nous rappelons que cette opération, si elle se déroule à présent dans toute la province, a vu le jour dans notre commune en 1985 !

Nous ne pratiquons pas le tri « prétendument intelligent », car dans les conditions dans lesquelles nous travaillons, cette corvée ne sert qu'à ralentir les bénévoles et à les rendre moins efficaces. La commune fournira les sacs-poubelle nécessaires, et transportera les déchets collectés à Tenneville.

- **Sécurité et prudence sont primordiales :**

Encadrez les enfants ! Munissez-vous autant que possible de gilets fluorescents !

Des gants de travail (y compris pour enfants) seront procurés aux coordonnateurs pour les nouveaux venus et pour celles et ceux qui n'auraient pas conservé ceux de l'année dernière.

- **Toutes les informations utiles**

… Seront reprises sur le toutes boites, et des explications complémentaires peuvent être obtenues à l'Administration Communale auprès de Chantai HUGET - 080/29.29.29 - chantal.huget@gouvy.be

Si vous êtes absent(e)s ce weekend, vous pouvez, à votre convenance, effectuer un ramassage sur un chemin ou une partie de route qui vous tient à cœur, et le signaler au responsable de votre village.

- **Une initiative « sœur »**

Fédasil a instauré depuis quelque temps déjà « les vendredis propres » que le centre organise tous les 15 jours : « On fait le tour avec les résidents, on les valorise, et maintenant, ils doivent passer de moins en moins régulièrement, car c'est beaucoup moins sale. ». Ce n'est pas évident, car toutes les cultures ne partagent pas encore les mêmes préoccupations que nous en matière d'environnement (Notez que même chez nous, il reste des personnes à mettre au pas, sans quoi ces opérations seraient évidemment inutiles…). Le succès ne s'est pas fait attendre, et non seulement les abords du Centre sont plus propres, mais de nombreux conducteurs font en passant un geste amical aux résidents occupés à nettoyer, pour les encourager et leur témoigner leur sympathie.

En outre, Fedasil participera à notre opération le samedi 5.

P.S. Divers problèmes d'organisation et d'autres priorités m'ont empêché de réunir notre groupe de travail « environnement ». Rassurez-vous, ce n'est que partie remise : une réunion sera prévue dans les prochaines semaines. Nous en profiterons pour faire le point sur cette opération « commune propre », et décider d'autres opérations dont notre commune a grand besoin.

Claude Leruse

Échevin de l'environnement.

CERCLE HORTICOLE DE GOUVY « LES TILLEULS »

4e Excursion : le 31 mai 2014

Départ : 7 h 30 précise devant la maison communale.

À l'arrivée à Nivelles, café et croissant avant la visite de la collégiale, repas incluant une boisson, visite de l'exposition internationale « ORCHIDAY » à la Ferme de l'Hostellerie, et nous terminerons la journée par une balade dans les jardins d'Annevoie pour un retour vers 19 heures.

Prix : 55 € pour les membres du cercle « Les tilleuls » et 60 € pour les non-membres.

Réservation par paiement au compte du cercle « les tilleuls » : BE30 7 320 233 4 511 pour le 10 mai 2014 au plus tard.

- **Nos prochaines conférences à inscrire dans vos agendas :**
  - Vendredi 4 avril, seconde approche de l'apiculture par M. Vandoormael
  - Vendredi 2 mai, culture, variétés et entretien des géraniums par M. Fr. Scholtès.
  - Vendredi 6 juin, Mme Neyts nous parlera de ces bonnes herbes qui parfument nos petits plats.

Pour rappel, ces conférences se donnent à la maison communale de Gouvy à 20 heures

La cotisation au cercle pour 2014 reste inchangée : 8 €

Nous organisons pour la première année

un concours de façades fleuries.

Veuillez vous inscrire avant le 31 mai, soit via mail, soit lors de nos réunions.

Information & Contact

Cercle Horticole de Gouvy « Les Tilleuls »

Beatrice SCHOUMACKER - 0472/304.924

cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com

VISITE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'OURTHE ORIENTALE

Samedi 31 mai : Balade découverte de la réserve naturelle de l'Ourthe orientale

Visite d'une partie de ce site remarquable qui couvre aujourd'hui plus de 75 ha. Observation de l'avifaune présente dans les fonds de vallées humides, évolution de la végétation sur des fonds de bois humides exploités il y a plus de 15 ans et gérés par pâturage.

Guide : Philippe COLLAS

Infos : Rendez-vous à 9 h 30 devant église de Gouvy. Fin vers 12 h 30.

Prévoir bonnes chaussures de marche et jumelles.

Pas de réservation. PAF pour les non-membres : 1 €

Information & Contact

Natagora - Pilippe COLLAS

080/41.81.84 - philippe.collas@natagora.be

natagora

la nature avec vous

LES INFOS DE L'AIVE

Votre vieux vélo peut encore servir !

Comment ? En lui offrant une seconde vie.

Quand ? Le samedi 26 avril 2014 de 9 heures à 18 heures.

Où ? Dans votre parc à conteneurs.

Quoi ? Les vélos adultes, les trottinettes, les vélos enfants… En bon état !

Pourquoi ? Pour faire des heureux tout en préservant notre environnement.

Plus de 3 500 vélos ont été collectés en 6 ans. Ils ont été remis sur les routes par des associations locales et des ateliers vélo.

Information & Contact
063/23.19.73 - marie-noelle.minet@idelux-aive.be

Attention ! Nous vous rappelons donc que le service de ramassage des déchets se réserve le droit de ne pas ramasser vos sacs s'ils ne sont pas conformes !

NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE…

Les parcs à conteneurs seront fermés :

Du samedi 19 avril au lundi 21 avril 2014 inclus (weekend de Pâques).

Information & Contact
063/23.18.11
dechets@idelux-aive.be
www.aive.be

AIVE

Achetez les produits recyclés par l'AIVE !

▪ Le compost vert

L'AIVE composte chaque année 40 000 tonnes de déchets verts provenant des parcs à conteneurs.

Pour garantir un produit de qualité, de nombreux contrôles (montée en température, maturité…) sont effectués tout au long du processus de compostage.

Après 3-4 mois de maturation, le compost est affiné, puis stocké en lot de 1 000 tonnes.

Un échantillon de chaque lot est analysé par un laboratoire agréé pour garantir la conformité du compost. Il peut alors être proposé à la vente, en sacs ou en vrac.

▪ Le compost vert est en vente :

- En sac de 40 litres (3 euros) dans tous les parcs à conteneurs ;
- En vrac (pour les plus grosses quantités) au départ des installations de l'AIVE à Habay. Le prix varie en fonction des quantités commandées.

▪ Les intérêts du compost vert :

- Il favorise la croissance des plantes ;
- Il améliore aussi la structure du sol.

Mais attention, le compost doit toujours être utilisé en mélange avec de la terre, du sable ou du terreau : 1/3 de compost, 2/3 de substrats. Pur, le compost risque de « bruler » les semis ou les plantes.

Infos ? guy.schmitz@idelux-aive.be

▪ Les concassés recyclés

Chaque année, 40 000 tonnes de déchets inertes sont collectées dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Depuis 2005, ils sont concassés et criblés pour devenir un matériau de sous-fondation.

Les concassés recyclés de l'AIVE répondent aux critères de qualité de la certification « CE2 + ». Ils répondent donc aux exigences du cahier des charges technique « Qualiroute ».

▪ Les concassés sont en vente :

À Habay et à Tenneville au prix de 5 euros TVAC, la tonne.

Infos ? christophe.arnould@idelux-aive.be

▪ Vive les circuits courts…

Triés par les citoyens dans les parcs à conteneurs, recyclés par l'AIVE sur ses sites de traitement des déchets, il ne reste plus qu'à utiliser ces produits recyclés chez nous.

Quoi de mieux que ces circuits courts : ils cumulent les avantages économiques et environnementaux dans l'intérêt des communes, des entrepreneurs et des citoyens.

Guichet de l'Energie de Wallonie

INFORMATION DU GUICHET DE L'ÉNERGIE

PEB : changements pour les permis introduits après le 1er janvier 2014

L'adoption en 2002 par l'Union européenne de la directive relative à la performance énergétique des bâtiments (PEB) a fait évoluer la règlementation wallonne en matière d'isolation thermique et de ventilation des bâtiments. Le 1er janvier 2014, la règlementation PEB évolue vers de nouveaux barèmes de performance. Constructions neuves, rénovations simples ou importantes, changements d'affectation, tous les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme sont concernés et ce quel que soit le type de bâtiment (logements, écoles, hôpitaux, commerces, bureaux, installations sportives…).

La Région wallonne soutient vos efforts de performance !

Infos, primes et conseils auprès des Guichets de l'Énergie :

Technique de mise en œuvre ou conseils pour une meilleure performance… Contactez ses consultants, ils vous répondront gratuitement et en toute indépendance !

- Des permanences sont organisées à Bastogne, Houffalize, Neufchâteau, Vielsalm et Wellin

Information & Contact

Guichet mobile de l'énergie de Libramont
061/23.43.51 (du mardi au vendredi 9 h-12 h, en dehors de ces heures sur rendez-vous)
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

JUMELAGE GOUVY - SUZE-LA-ROUSE

VOYAGE À SUZE-LA-ROUSSE DU VENDREDI 6 JUIN AU MARDI 10 JUIN 2014

Après avoir fêté à Gouvy en 2013, le 10e anniversaire de notre jumelage avec Suze-La-Rouse, nos amis suziens nous invitent pour un séjour dans leur magnifique Drôme Provençale.

C'est l'occasion d'échanges amicaux et culturels, ce sont des retrouvailles chaleureuses que déjà plus de 140 familles gouvionnes ont vécues.

Vous désirez participer à ce voyage, n'hésitez pas à prendre contact avec le comité de jumelage.

Plus d'info prochainement

Information & Contact

Roger NIZETTE - 080/21.42.61
jumelage@gouvy.eu

SOCIAL

FÉDASIL : NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Le Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile FÉDASIL de Bovigny héberge des personnes isolées, mais également des familles avec enfants et des mineurs étrangers non accompagnés.

Ces enfants et ces adolescents fréquentent les écoles de Bovigny (maternelles et primaires) Vielsalm, Trois-Ponts, Manhay et Bastogne.

Depuis quelques années déjà, les enfants de primaire sont accompagnés dans leur scolarité par une école de devoirs organisée dans le centre qui fonctionne avec l'aide des responsables de la scolarité, de quelques membres du personnel, de bénévoles extérieurs et de quelques résidents volontaires de notre centre.

Une dizaine d'enfants la fréquentent actuellement.

Cette école de devoirs se déroule tous les lundis, mardis, et jeudis de 16.00 h à 17.30 h et les mercredis, de 13.30 h à 15.00 h.

Début novembre a été mise en place une école de devoirs pour les adolescents qui fonctionne de la même manière.

Une dizaine de jeunes y sont présents régulièrement.

Elle a lieu tous les lundis, mardis et jeudis, de 19.00 h à 20.30 h. ;

Afin de renforcer notre équipe d'accompagnateurs, nous sommes à la recherche de personnes bénévoles qui souhaiteraient investir quelques moments de leur temps libre dans l'une ou l'autre de ces écoles de devoirs.

Si, comme nous, vous pensez que l'instruction est une priorité pour un enfant et que chacun de nous est capable d'y apporter une contribution, si minime soit-elle, venez rejoindre notre équipe ! Nous vous attendons avec impatience !

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Information & Contact

Sophie CHEVOLET - 080/28.20.63
sophie.chevolet@fedasil.be,
responsable des initiatives de quartier

Anne DELAVAL - 080/20.20.64
anne.delaval@fedasil.be,
responsable scolarité et formations

Olivier BLANJEAN - 080/28.20.64
olivier.blanjean@fedasil.be),
responsable scolarité-formations.

27 ANS APRÈS TCHERNOBYL :
les conséquences sur la santé des enfants de Biélorussie

Accueil - Santé a.s.b.l.
Enfants de Tchernobyl
Association sans but lucratif
N° 462.221.331
ASET

Malgré ces nombreuses années, la santé des enfants est toujours mise en danger par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Depuis 23 années, notre association accueille des enfants biélorusses en Belgique.

Les résultats prouvent à suffisance que : un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. Si vous envisagez de faire partie de nos familles d'accueil, sachez qu'une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en aout demande peu de dépenses.

N'hésitez pas, notre association « ASET : Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl », située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Informez-vous en visitant notre site Internet :
www.aset.be

et n'hésitez pas à nous contacter :

aset@skynet.be

MÉNAGE & VOUS ASBL

Entreprise agréée

N° entreprise : 0455447959

TITRES-SERVICES

Inter-ALE

Courtil 129 – 6671 GOUVY

Vous recherchez de l'aide-ménagère à domicile ?

- **MÉNAGE & VOUS, c'est le nettoyage de votre maison, y compris les vitres,**
  - la lessive,
  - le repassage à domicile ou en atelier, couture…
  - la préparation des repas.
- **MÉNAGE & VOUS c'est aussi :**
  - la création d'emplois d'aides-ménagères de proximité, pour tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non,
  - quel que soit le niveau d'étude,
  - un véritable contrat de travail, pécule de vacances, prime de fin d'année, assurances, vêtements de travail, frais de déplacement…

Nous sommes en partenariat avec les entreprises inter-ALE « Ménage & Vous » des communes de Vielsalm, Manhay, Houffalize et Tenneville

Ménage & Vous

Personne de contact : Karin PLOTTES
Tél. : 080/64.38.16 - Fax : 080/64.38.17
ale.gouvy@scarlet.be

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Après-midi sur rendez-vous

Le Savoir Fer

Personne de contact :
Chantal DUFRASNE - 0477/550.926

Heures d'ouverture :
Lundi de 7 h 30 à 17 h
Mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 14 h
Vendredi de 8 h à 17 h

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

ALE 519

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8 h à 11 h 30
vendredi sur rendez-vous

Activités

Insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activité.

- Démarches pour l'obtention de la carte ACTIVA/WIN-WIN
- Activités proposées
- Garderie dans les écoles
- Garde d'enfants au domicile des parents
- Petit entretien des pelouses et jardins
- Petits bricolages

Information & Contact

Mme Chantal DEROANNE - Tél. : 0471/378.637 – Fax : 080/64.38.17
ch.deroanne@gmail.com - Courtil 129 – 6671 Gouvy

LA MAISON-BLANCHE FÊTE SES 40 ANS !

En 2014, La Maison-Blanche de Cherain fête ses 40 années d'existence !
40 ans de présence à Cherain
40 ans d'aide à la jeunesse et aux familles dans la région.

La fête d'anniversaire aura lieu à La Maison-Blanche
le samedi 28 juin.

Une invitation plus précise sera envoyée début juin, mais vous pouvez déjà réserver cette date sur votre calendrier.

Nous avons prévu différentes animations, de quoi vous restaurer et des surprises.

Cette fête sera une occasion pour célébrer avec nos amis et sympathisants 40 années de solidarité et de belles rencontres.

L'OFFICE D'AIDE AUX FAMILLES LUXEMBOURGEOISES

Créée en 1959, l'OAFL est une association qui participe au maintien à domicile et qui exerce son activité sur 11 communes du nord de la Province du Luxembourg.

Pour les familles et les personnes âgées :

L'Aide familiale et la Garde à domicile sont des travailleuses sociales qui ont suivi une formation spécialisée reconnue par la Région wallonne.

En collaboration avec votre famille et votre entourage, l'Aide familiale vous accompagne et vous soutient dans les tâches de la vie quotidienne afin que vous puissiez poursuivre votre existence dans votre propre foyer.

L'Aide familiale privilégie le principe d'autonomie et vous encourage à retrouver et/ou maintenir votre indépendance.

L'Aide familiale peut vous aider si :

- Vous avez des ennuis de santé,
- Vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales,
- Vous rentrez de maternité ou d'une hospitalisation,
- Vous êtes une personne handicapée,
- Vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

En complémentarité avec votre famille et votre entourage, la Garde à domicile assure une présence à vos côtés lorsque, pour des raisons de santé, vous ne pouvez rester seul à votre domicile.

La Garde à domicile peut :

- Assurer une surveillance et prévenir des dangers,
- Effectuer les toilettes d'hygiène et de confort,
- Planifier et la préparer les repas,

Vous proposer une écoute, une présence discrète et respectueuse.

Pour la maison :

L'Aide ménagère Titres-Services vous apporte une aide à domicile, de nature ménagère, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

L'aide-ménagère :

- Assure le nettoyage courant des différentes pièces de la maison, des vitres, fait la vaisselle,
- Effectue l'entretien et le repassage du linge, change les lits.

Comment obtenir une aide à votre domicile ?

Appelez-nous au **080/51.00.84** ou adressez-nous un mail via l'adresse info@oafl.be pour faire votre demande.

Une Assistante sociale prendra rendez-vous avec vous pour identifier vos besoins et organiser la réponse que nous pouvons apporter en fonction des possibilités du service et de la règlementation.

Information & Contact

Office d'Aide aux Familles luxembourgeoises asbl
Courtil, 128 - 6 670 GOUVY - www.oafl.be

LES AMIS DE LA CLAIRIÈRE

Fondée en 1969, La Clairière Arlon, ASBL agréée par l'AWIPH, accueille et accompagne des adultes déficients au travers de structures et de services personnalisés, adaptés à leurs besoins et leur handicap.

« Les Amis de La Clairière » est une ASBL créée pour soutenir financièrement les projets de La Clairière par l'organisation de nombreux évènements.

Comme tous les ans depuis 1979, l'ASBL Les Amis de La Clairière organise cette année encore une vente massive d'œufs cuits durs colorés à l'arrivée de Pâques.

Du mercredi 9 avril au dimanche 20 avril 2014, quelque 100 000 œufs s'apprêtent donc à être vendus, et ce, sur l'ensemble de la Province du Luxembourg. Réservez-leur un bon accueil !

www.la-clairiere-arlon.be

SANTÉ

DON DE SANG

Si vous avez plus de 18 ans ! Devenez donneurs de sang,

Chacun peut, un jour, être concerné par une transfusion de sang

Un geste de solidarité
Un peu de vous-même,
Un peu de votre temps,
Une vie à sauver,

Les prélèvements de sang se font tous les 3 mois au « Cercle Chez Nous » Avenue Noël à Gouvy.

- **Dates pour l'année 2014**

Vendredi 11 avril de 15 h à 20 h.
Vendredi 11 juillet de 15 h à 20 h.
Vendredi 10 octobre de 15 h à 20 h.

Information & Contact

Simone CREMER-WINAND
rue des Morseux, 6 - 6670 Gouvy

080/51.74.68

LA CROIX-ROUGE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Vous avez envie de sensibiliser les enfants et jeunes de votre région aux notions de premiers soins ou de solidarité internationale ?

La Croix-Rouge en province de Luxembourg a besoin de vous !

Elle recherche en effet activement des bénévoles pour proposer des animations dans les écoles : former aux premiers soins jeunesse, sensibiliser au don de sang et aux accidents domestiques ou encore aux enjeux des conflits armés (enfants-soldats, commerce des armes, etc.)

Cela se passera toujours près de chez vous, en province de Luxembourg. La condition est d'être disponible pendant les horaires scolaires.

Une formation spécifique est prévue pour les personnes intéressées.

Information & Contact

063/22.10.10 ou par mail :
christine.welschen@croix-rouge.be
ou justine.dechene@croix-rouge.be

L'ÉCOLE À L'HÔPITAL ET À DOMICILE ASBL

Apprendre malgré la maladie…

- **Notre but ?**

Assurer gratuitement le suivi scolaire des enfants malades ou accidentés, à domicile ou dans un hôpital qui ne bénéficie pas d'une école subsidiée.

- **Qui fait appel à nous ?**

Les jeunes malades, les parents, les hôpitaux, les médecins, les écoles, les P.M.S., les différents services sociaux.

- **Qui sont les enseignants ?**

Des bénévoles qualifiés : instituteurs, régents, licenciés, et aussi : ingénieurs, juristes, logopèdes, interprètes…

- **Un enseignement pour qui ?**

Pour un élève malade ou accidenté de l'enseignement maternel, primaire ou secondaire couvert par un certificat médical.

Information & Contact

Permanences : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h 30

02/770.71.17 – info@ehd.be - www.ehd.be

ASSOCIATIONS

MARCHÉ AUX FLEURS - MONTLEBAN - SAMEDI 10 MAI 2014

Au profit de l'école d'enseignement spécialisé « Thibault »

Les commandes se font via le bon de commande disponible au bureau du S.I. Gouvy, à l'administration communale ou en le téléchargeant à l'adresse suivante : **www.gouvy.eu/fleursmontleban2014.pdf.** Vous pouvez demander à l'Administration Communale (080/29.29.29) de vous l'envoyer.

Les bons de commande doivent nous parvenir pour le **24 avril au plus tard.**

Les fleurs seront disponibles le **samedi 10 mai de 8 h à 12 h à l'école**.

Dans l'espoir de vous compter nombreux lors de ces 2 manifestations.

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG PRÊTE DU MATÉRIEL DESTINÉ AUX PROMOTEURS LOCAUX ET ORGANISATEURS CULTURELS !

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Vous cherchez un podium pour organiser un concert ? Des échoppes pour la fête du village ? Un piano ½ queue ou des projecteurs ? La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels !

Dans une optique de soutien aux initiatives locales, la Province de Luxembourg a développé un Service de prêt de matériel et de transport.

Le but est de favoriser l'animation et la diffusion culturelles en proposant à un maximum d'usagers (amateurs comme professionnels) un matériel performant, modulable et polyvalent afin de permettre l'organisation de manifestations dans les meilleures conditions.

La Province de Luxembourg apporte ainsi un soutien à de multiples activités qui se déroulent sur le territoire des 44 communes luxembourgeoises : fête d'école, représentation théâtrale, exposition, conférence, marché artisanal, concert d'une chorale, tournoi sportif, festival, etc.

Ce prêt de matériel est subordonné au paiement d'une cotisation annuelle de 13,75 € (règlement 2013). Certains prêts donnent lieu à la perception d'une redevance particulière.

Afin de permettre une organisation optimale, les emprunteurs veilleront à procéder à leur réservation au moins 15 jours avant l'évènement.

Le Collège provincial peut décider d'accorder une gratuité dans le cadre d'une demande de prêt de matériel et de transport. La demande circonstanciée sera formulée par écrit et adressée au Député provincial responsable de la culture.

La liste du matériel mis en prêt (micros, podiums, gradins, vitrines, échoppes, projecteurs, etc.) ainsi que le formulaire de demande de prêt de matériel et de transport sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

Information & Contact

PROVINCE DE LUXEMBOURG
www.province.luxembourg.be
sdac.premat@province.luxembourg.be
061/250.168 ou 061/250.178

Vous voulez engager votre évènement dans la voie du développement durable en utilisant des gobelets et cruches réutilisables pour votre organisation ?

Afin de vous aider dans cette démarche, la Province de Luxembourg via la Cellule Développement Durable propose un service de prêt et maintenance de gobelets et cruches réutilisables.

Information & Contact

Cellule Développement Durable

063/21.27.61
cellule.dd@province.luxembourg.be

JUJU-WINGS, C'EST LÀ-HAUT QUE ÇA SE PASSE !

Depuis le 1er aout 2013, l'ASBL Juju-wings survole notre commune !

Elle a pour but premier d'offrir des vols en paramoteur biplace aux jeunes démunis, malades ou handicapés de la région du nord de la province de Luxembourg. Plus de 50 vols ont déjà été réalisés.

Les enfants de 8 à 18 ans venant de diverses institutions, tels que : le home l'Édelweiss de Chaudfontaine, l'école spéciale de Rencheux-Vielsalm, l'Aide en Milieu Ouvert (AMO) - l'Étincelle de Vielsalm, la Maison-Blanche de Gouvy - Cherain et des Services d'accueil et d'aide éducative (SAAE) ; ont pu en bénéficier.

Les 3 membres fondateurs (J-F JACOB, John MATHEN et François ANDRIANNE) sont un mélange de passionnés de paramoteurs et de personnes déjà impliquées dans l'associatif de solidarité.

Ils savent combien ce type d'expérience peut rompre la monotonie de ces enfants et leur redonner le sourire ne fut-ce que l'instant d'une demie journée et parfois même plus en les aidant à se surpasser amenant ainsi une confiance en eux.

L'objectif de l'ASBL pour 2014 est de pouvoir acquérir un deuxième appareil afin de pouvoir faire voler un maximum de jeunes lorsque les conditions météo sont optimales.

Bien que conséquents, les subsides ne sont pas encore suffisants. Nous avons donc, moyennant une modeste contribution, ouvert l'accès à l'initiation au vol en paramoteur biplace aux amateurs qui ne font pas partie de notre public cible.

« Un vol payé = un vol offert à un enfant ».

Vous participerez ainsi à faire grandir Juju-Wings avec nous.

Si vous désirez des informations complémentaires, ou encore vous inscrire à un vol, n'hésitez pas !

JUJU WINGS

Information & Contact

Juju-Wings asbl - J-F JACOB - 0477/381.846

jacob_blaise@hotmail.com - www.jujuwings.be

MOBILITÉ

SNCB Mobility

INFORMATIONS SNCB

Infos sur le guichet de la gare de Gouvy :
Ouverture : de 6 h 10 à 20 h 40 du lundi au dimanche

Outre la vente des billets, d'autres services disponibles :

- Horaire des bus circulant dans la commune
- Vente de timbres
- Confection des cartes « interventions majorées » (VIPO) et des cartes « familles nombreuses ».
- Possibilité d'acheter des billets d'entrée pour des parcs d'attractions (Walibi, Plopsa Indoor, Planckendael, zoo d'Anvers, etc.)

DU NOUVEAU AU SERVICE JEUNESSE !

Si tu as entre 12 et 26 ans et tu te poses un tas de questions telles que :

Que faire comme études après ma rhéto ?

Si je veux faire un voyage avec quelques amis pour rencontrer une autre culture, échanger, découvrir, partager une expérience unique avec des jeunes de mon âge, comment dois-je m'y prendre ?

Avec quelques ami(e)s on aimerait suivre des cours de guitare, de couture, de créations de bijoux, d'improvisation théâtrale… Mais on ne sait pas vraiment à qui s'adresser.

J'ai des questions intimes, je n'ose en parler à personne, je ne connais pas vraiment les services qui pourraient m'aider… Etc.

N'hésite pas à me contacter par téléphone ou par mail, nous pourrons prendre rendez-vous pour discuter plus longuement et trouver des solutions ou des services.

Je suis aussi la personne relais au niveau de l'Administration Communale pour les demandes émanant des associations (jeunesse, sportives, ainés, groupement de villages…).

Information & Contact

Service Jeunesse
Laurence VANHALLE
080/29.29.42 ou 0496/214.893
laurence.vanhalle@gouvy.be

Commune de **GOUVY**

Villages de la musique

Courtil - Cierreux - Cherain
Gouvy - Limerlé - Rogery
Steinbach - Sterpigny

20 - 21 - 22 JUIN 2014

7FM

Entrées GRATUITES

www.gouvy.eu/musique

Pour la deuxième année, neuf organisateurs appuyés chacun par une équipe dynamique mettent en place un magnifique projet musical commun les 20, 21 et 22 juin .

Ce projet rassembleur a connu l'an dernier un beau début prometteur qui devrait encore susciter en 2014 l'intérêt de la population de notre entité ainsi que celui des habitants des communes voisines. Puisque le Conseil de la musique a refusé de nous octroyer un petit subside, nous nous démarquerons de la « Fête de la musique » tout en assurant la gratuité de tous les concerts. Le nord-est de la province a toujours été le parent pauvre ignoré par certains grands décideurs de la grande capitale.

En plus de l'intervention financière des Autorités communales, nous nous tournerons donc vers des sponsors privés afin de mener à bien cette aventure unique en Belgique.

Pour une population de cinq-mille habitants répartis sur 23 villages, on peut dire que les forces vives de notre commune sont prêtes à relever les défis artistiques, sportifs et autres, grâce à un bénévolat motivé qu'il est difficile de trouver ailleurs.

Les groupements participants :

Périple en la demeure à Limerlé - Le Rock à Cierreux - Jam'In asbl à Rogery - L'académie de Musique à Gouvy, - Les amis de l'Orgue de Steinbach - Les Villageois Réunis Bovigny-Courtil - L'Harmonie St Aubin de Gouvy - Le Jazz & Blues Animation à Sterpigny - Willow Springs sprl à Cherain.

Nous comptons sur vous pour diffuser cette information et surtout pour assister à ces réjouissances musicales.

On pourra se restaurer à certains endroits.

Qu'on se le dise.

Bientôt le programme dans vos boites aux lettres

Pour l'Association de fait,

C. Lentz